

QUESTIONNAIRE : Equilibre

(remplir et retourner à Sylvia Goulding, mairie Les Arques
avant le 22 août 2017)

Nom :

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

1. Je veux continuer / commencer les séances « équilibre ».

Oui Non

2. Si oui, je préfère assister aux ateliers (A) ou (B) ci-dessous.

(A) Atelier Gymmémoire (B) Equilibre et Mémoire

(A) Atelier Gymmémoire : c'est un produit labellisé qui s'organise comme l'Atelier Equilibre, avec un protocole précis = tests au départ, 10 séances et tests à la fin. Activités diversifiées + travail sur la marche, encadré par un animateur habilité. L'animatrice serait Valérie Chevalier-Goly, une amie de Anne Ceruti.

dates : à partir du mardi 12 septembre, jusqu'à mi-décembre. Pour Valérie, ce ne pourra être avant début octobre (déménagement en septembre). Anne a obtenu l'autorisation de démarrer l'atelier en attendant la venue de Valérie

frais par personne : pour 12 séances = **46€** / personne

• La mairie des Arques donnera une subvention de **10€** / personne pour les Arquin(e)s.

(B) Séances à dominantes Equilibre et Mémoire : il n'y a pas de protocole, chaque animateur définissant son propre projet. Avec Anne Ceruti.

Pas de nombre de séances défini.

dates : On peut les échelonner sur une saison entière (de septembre à juin, en excluant les vacances scolaires), ou définir une période (ex : de septembre à décembre), ou encore opter pour une périodicité (ex : 2 séances par mois)

frais par personne : Pour 24 séances = **100€** / personne

ou, pour 32 séances, saison de mi-septembre à mi-juin = **125€** / personne

• La mairie des Arques donnera une subvention – montant à définir.